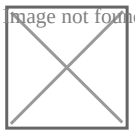

Problème prêt personnel

Par **FOURN Julien**, le **07/07/2017** à **09:24**

Bonjour,

Je rencontre un problème avec ma banque. J'ai commencé à faire une demande par téléphone/email avec la conseillère affectée à mon dossier à ce moment là, je voulais partir sur un prêt automobile initialement. Or, plus tard, sachant que mon véhicule pouvait éventuellement être réparé (échange standard bloc moteur) j'ai demandé à plusieurs reprises (emails en ma possession) un crédit trésorerie car cela me permettrait de faire réparer mon véhicule + aménagement de mon domicile.

Entre temps mon dossier se retrouve gérer par deux conseillères différentes suite à des remplacements. Fin juin 2017 je signe un contrat avec comme intitulé **"contrat prêt personnel, type de crédit : crédit à la consommation : prêt personnel non affecté.** Il mentionne bien que :

"Ce crédit à la consommation vous a été proposé pour répondre à votre besoin de financement, sans que ce crédit soit nécessairement affecté à un projet spécifique"

Jusque là je trouvais le contrat cohérent par rapport à ma demande à savoir un prêt sans justification voulant faire à la fois des réparation véhicule et aménagement.

Quelques jours après avoir reçu la somme sur mon compte. J'appelle une des conseillères afin de lui informer que je n'arrive pas à effectuer mes achats sur un Internet et celle-ci m'autorise un déplafonnement de ma carte à hauteur de 7000€ (j'ai d'ailleurs signé un document pour cela), elle savait donc que je voulais effectuer des achats sur un site marchand et non un véhicule. Cependant, le lendemain grosse surprise je reçois l'appel d'une seconde conseillère qui me signal ne pas pouvoir faire les achats Internet car il s'agit d'un prêt automobile... Et que l'argent doit servir exclusivement à cela.

Après explication les deux conseillères m'autorise, apparemment avec accord de la Direction de me servir de ce prêt "auto" pour mes achats, mais me demande maintenant de fournir l'ensemble des factures.

J'ai besoin d'un avis éclairé là dessus. Car ayant montré mon contrat à mon entourage. Il semblerait qu'il s'agisse bien d'un crédit à la consommation sans justification et surtout non automobile. Je ne comprend pas le revirement des conseillères et j'ai l'impression qu'il y a eu confusion dans la gestion du dossier et qu'on me demande des pièces afin de justifier l'utilisation.

Cependant, si erreur il n'y a pas eu et qu'il s'agit bien d'un crédit auto, je ne vois pas comment

justifier d'achat de mobilier... Je ne voudrais pas faire n'importe quoi non plus même si d'après elles pour ce problème "ça se passe en interne". Après notre discussion elles me signale être un "Client de bonne foi", je préfère continuer dans ce sens et faire ça dans les règles.

Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés